

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# MAIRIE DE SOMBACOUR

## Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour Du 8 Septembre 2023

### **Membres présents :**

Mesdames Michèle GUYON, Myriam VIVOT, Fabienne GUY, Agnès MINAZZI.  
Messieurs KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice, PRENCIPE Michel,  
ROGNON Vincent, AMEIL Michaël, JARJAVAL Valérian.

**Procurations :** Noël HENRIET à Michel PRENCIPE.  
Jacques BAUD à Ahmed KALLAL.

**Absents :** Christophe NICOD et Mickaël LAPIERRE.

**Secrétaire de séance :** Madame Myriam VIVOT.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la mairie.

Début de séance à 20h05.

Ajouts à l'ordre du jour :

- échange entre la Commune et Mr BOITEUX Jérôme ;
- décision modificative budget bois et budget général.

## **1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 JUILLET 2023**

Le compte-rendu du 7 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

## **2 – REHABILITATION DE LA SOURCE DU MUR A FARGHIN**

Le Département attribue une subvention pour les travaux de réhabilitation à hauteur de 40 % du montant des travaux. C'est un patrimoine existant de la commune : il conviendrait d'alimenter le réservoir en face de la mairie actuellement alimenté avec de l'eau potable. Le réservoir pourrait servir aux agriculteurs. Les ressources en eau potable seraient par conséquent préservées. Un dossier de demande de subvention sera déposé pour un montant de travaux de 39 000 € HT.

Accord à l'unanimité.

## **3 – APPROBATION DU RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Il s'agit d'un rapport reprenant les données concernant l'eau et l'assainissement pour l'année 2022 (consommations, nombre d'abonnés, tarifs). L'achat au Syndicat des Eaux représente 18 600 m<sup>3</sup>.

Les données révèlent une perte à hauteur de 13 %. Le pourcentage est à nuancer car les compteurs étaient vieillissants avant d'être remplacés (sous-comptage).

Au niveau de la qualité, elle est satisfaisante : les prélèvements effectués sont satisfaisants à 100 % et sans ajout d'eau de javel.

Pour l'assainissement, le coût du service a augmenté, ce qui représente pour une famille de 4 personnes avec une consommation de 120 m<sup>3</sup> à l'année, une facture de 232 €.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

## **4 – CONVENTION : TRAVAUX RUE DE LA POSTE**

Les travaux sont repoussés de quelques jours à quelques semaines.

Une convention va être établie entre le département et la commune. Le département va refaire la couche de roulement et la commune refait les

trottoirs et les écoulements, la signalisation de police, la mise en place de fourreaux pour la pose de jalons neige.

Durée des travaux : 1 mois. La rue de Miville sera mise en double sens. La rue de la Poste sera barrée en journée. Une déviation sera mise en place selon l'avancée des travaux.

Un devis a été établi pour l'îlot séparateur devant l'agence postale ainsi que pour refaire le caniveau de l'arrêt de bus pour un montant 20 000€ HT.

Toutes les grilles entre la fromagerie et la Poste seraient également remplacées.

Le conseil municipal donne l'autorisation au Maire pour signer la convention.

Pour le second devis, la commission voirie-urbanisme se réunira.

## **5 – NUMEROTATION / IDENTIFICATION**

Un numéro doit être attribué pour le bâtiment du Carré de l'Habitat rue du Tacot. Le Conseil décide d'attribuer le numéro 2 à l'unanimité.

Une réflexion est engagée pour la numérotation des habitations dans les lotissements « Le Clos » et Sous le Bief ainsi que pour la dénomination de la voirie du Clos.

## **6 – REMBOURSEMENT DU POSTE ELECTRIQUE RUE DE MIVILLE**

Le poste électrique rue de Miville a été remplacé, il est adapté à l'arrivée d'un lotissement à proximité. La commune va demander le remboursement au promoteur. Accord à l'unanimité.

## **7 – RAPPORT SUR LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE**

La commune a vendu beaucoup de m<sup>3</sup> de bois à moitié prix à la suite de la crise du bostryche. 13 hectares ont été rasés. Les recettes ont été plus importantes que d'habitude. Les maires ont alerté les députés et les sénateurs car cela va impacter les finances communales des communes forestières.

La chambre régionale des comptes a fait une étude. 2 réunions ont eu lieu en visioconférence avec le Maire et une magistrate accompagnée de sa greffière. Tous les comptes ont été examinés sur les années 2017 à 2022. Le rapport doit être soumis à l'approbation du conseil.

En 2021, la commune recense 5 000m<sup>3</sup> de chablis puis en 2022, 7 500m<sup>3</sup>, contre 500m<sup>3</sup> environ habituellement chaque année.

Le rapport indique de prévoir de réinvestir dans la forêt quand il y a des recettes, ce qui a toujours été fait. Il souligne également que l'ONF aurait dû anticiper le réchauffement climatique et la sécheresse.

Le Conseil municipal valide le rapport sur la gestion de la forêt communale.

## **8 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET BOIS**

Compte 618 services extérieurs :	+ 12 000 €
Compte 65 822 reversement de l'excédent :	- 12 000 €

Accord à l'unanimité.

## **9 – ECHANGE DE TERRAIN COMMUNE / JEROME BOITEUX**

Les époux Boiteux ont demandé un échange de terrain en ce qui concerne le garage en face de leur habitation. Ils souhaitent régulariser la situation car le garage empiète sur la voie publique : le garage dépasse sur le terrain communal. Le bornage et les frais seront à leur charge. La commune donnerait 12 m<sup>2</sup> contre 12m<sup>2</sup>.

Concernant le débord de toit, cela peut être toléré puisqu'il est sur le domaine public.

Le Conseil municipal valide cet échange et autorise le Maire à signer l'acte.

## 10 – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Extension de la carrière : des arbres sénescents ont été marqués parcelle 42. Quand il y a une artificialisation du domaine public, il existe une compensation, des arbres doivent rester debout. 35 arbres ont été identifiés aux Renardières en direction de la route d'Evillers avant la carrière. Le garde va installer des plaquettes distinctives dessus. Les arbres restent sur pied pendant 20 ans. Une somme de 6 500 € a été versée à la commune comme compensation.
- ❖ Vitesse rue des Creux : la vitesse est importante de la part de nombreux véhicules, la commission sécurité routière se réunira pour étudier la mise en place de coussins berlinois ou de chicanes.
- ❖ Mont Calvaire : un dossier a été déposé à la Fondation du Patrimoine et auprès de la mission Bern pour obtenir des financements. Le diagnostic de l'architecte a été accepté avec quelques préconisations. La subvention de la DRAC a été perçue pour ces études.
- ❖ Périscolaire : hausse de la fréquentation à la rentrée de septembre 2023.
- ❖ Colombarium : il a été livré mais pas encore posé.
- ❖ Logement communal : des problèmes d'impayés de loyers sont survenus avec une locataire de la commune. Une procédure d'expulsion sera lancée.
- ❖ Commande groupée de fioul : une nouvelle commande sera passée cet automne.
- ❖ Cyclo-cross : le Vélo club de Pontarlier organise un cyclo-cross le dimanche 17 septembre à proximité de l'école. Il y aura des courses entre 10h00 et 15h30 avec une buvette et de la petite restauration.
- ❖ Visite du Sénateur Longeot : le Sénateur Longeot viendra rencontrer les élus le vendredi 27 octobre.

La séance est levée à 22h15

Prochaine réunion : le vendredi 6 octobre 2023 à 20h00